

## FAQ

# PASS PURE MONTAGNE

Retrouvez, ci-dessous, les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant l'utilisation du Pass Pure Montagne.

### QU'EST-CE-QUE LE PASS PURE MONTAGNE ?

Il s'agit d'un Pass touristique donnant accès à des activités de loisirs basées dans la Vallée de la Vésubie et le Valdeblorre.

### COMMENT SE PRESENTE LE PASS ?

Il se présente sous **format digital**, sous forme de e-ticket ou pour lecture sur smartphones.

### QUELLE EST LA PERIODE DE VALIDITE DU PASS ?

Le Pass est valable du **11 juillet au 30 août 2026**.

### COMMENT FONCTIONNE LE PASS ?

Le Pass vous donne accès à 8 activités.  
Le Pass démarre à la 1<sup>ère</sup> activité consommée et vous avez jusqu'au 30 août pour faire l'ensemble des activités.

### OU PUIS-JE ACHETER LE PASS ?

En ligne (achat sécurisé) :  
[www.puremontagne.fr](http://www.puremontagne.fr) -  
[www.pass-cotedazurfrance.fr](http://www.pass-cotedazurfrance.fr)  
Sur place auprès de points de ventes agréés.

### AI-JE BESOIN D'ACHETER DES PASS POUR MES ENFANTS ?

**OUI.**  
Le tarif réduit s'applique aux **enfants âgés de 4 à 12 ans** révolus. Inutile d'acheter un Pass si votre enfant a moins de 4 ans. Néanmoins certains prestataires peuvent faire payer l'entrée selon leurs propres conditions tarifaires.

### PUIS-JE ACHETER LE PASS AVEC DES CHEQUES VACANCES ?

**OUI.**

Directement et uniquement sur [www.cotedazurfrance.fr](http://www.cotedazurfrance.fr)

### PUIS-JE ACHETER LE PASS POUR DES GROUPES ?

Ce Pass est principalement destiné à une clientèle individuelle.

Si vous êtes un groupe, nous vous invitons à nous adresser un mail :

[info@pass-cotedazurfrance.fr](mailto:info@pass-cotedazurfrance.fr)

### LE TRANSPORT EST-IL INCLUS DANS LE PASS ?

**NON.**

Le transport n'est pas inclus dans le Pass.

### LE PASS EST-IL NOMINATIF ?

**NON.** Lors de votre achat en ligne, le nom qui figurera sur le e-ticket n'a aucune incidence. Vous pouvez avoir le même nom pour l'achat de 4 e-tickets pour une famille par exemple. Seul le code barre est important ainsi que le numéro du Pass.

### COMBIEN D'ACTIVITES, DE VISITES PUIS-JE FAIRE AVEC MON PASS ?

Le Pass contient 8 activités réparties dans la Vallée de la Vésubie et du Valdeblorre.

### OU PUIS-JE TROUVER LES ACTIVITES

Le détail de chaque activité est référencé directement sur [www.puremontagne.fr](http://www.puremontagne.fr) - [www.pass-cotedazurfrance.fr](http://www.pass-cotedazurfrance.fr)

### **PUIS-JE FAIRE PLUSIEURS FOIS LA MEME ACTIVITE ?**

Le **PASS PURE MONTAGNE** ne donne droit qu'à un seul passage par activité, à l'exception de l'activité « Deval'Kart » (2 passages).

---

### **PUIS-JE ETRE REMBOURSE SI JE N'UTILISE PAS MON PASS ?**

**NON.**

Le Pass n'est ni modifiable ni remboursable.

Merci de vous référer aux Conditions Générales de Ventes (CGV) avant achat sur

[www.puremontagne.fr](http://www.puremontagne.fr) -

[www.pass-cotedazurfrance.fr](http://www.pass-cotedazurfrance.fr)

---

### **QUI VEND LE PASS ?**

Le Pass est proposé par le Syndicat Mixte pour le Développement de la Vésubie et du Valdeblorre en partenariat avec Côte d'Azur France Tourisme.

---

### **UNE QUESTION ?**

Contactez-nous : [info@pass-cotedazurfrance.fr](mailto:info@pass-cotedazurfrance.fr)